

2^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mercredi 12 février 2025 à 19 h

Centre de glaces Intact Assurance, 999 avenue de Rochebelle, salle 121

PRÉSENCES

Mme Marie-Hélène Felt
M. René Boudreau
Mme Amélie Laliberté
M. Arnaud Desbiens

Présidente (2025)
Vice-Président (2025)
Secrétaire (2026)
Trésorier (2026)

M. Louis Alexandre
Mme Nadia Aubin-Horth
M. Martin Boucher
M. Bernard Drouin
Mme Célia Forget
M. Pierre Samson

Administrateur coopté (2025)
Administratrice (2026)
Administrateur (2025)
Administrateur (2026)
Administratrice (2025)
Administrateur (2026)

IL Y A QUORUM

Mme Anne Corriveau
Mme Maude Mercier-Larouche
M. David Weiser

Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
Conseillère municipale, district Saint-Louis-Sillery
Conseiller municipal, district du Plateau

ABSENCES

Aucune

AUTRES PRÉSENCES

Mme Éloïse Gaudreau

Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications

M. Maxime Thibault

Conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications

Mme Martine Gagnon

Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 janvier	19 h 03
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024	19 h 05
5. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 07
6. Période de questions et commentaires du public	19 h 20
7. Suivi des recommandations du conseil de quartier à la Ville	19 h 35
8. Sujets d'intérêts et affaires nouvelles	19 h 40
<ul style="list-style-type: none">• Table de concertation pour les transports en commun• Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier Initiatives en faveur de la biodiversité• Politique de stationnement• Balade à vélo édition 2025• Plan d'action	
9. Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 30
10. Affaires internes :	20 h 40
<ul style="list-style-type: none">• AGA 2025<ul style="list-style-type: none">- Organisation de l'AGA (horaire, activité) o- Documents pour l'AGA (rapport annuel, rapport financier) o- Renouvellement de mandats• Action à prendre Google Workspace• Correspondance et secrétariat• Trésorerie	
11. Divers	20 h 55
12. Levée de l'assemblée	21 h 00

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

M. Arnaud Desbiens préside la séance qui débute à 19 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Demande d'ajout :

- Au point 8, ajout d'un point pour le bruit sur Duplessis
- Au point 8, ajout d'un point pour la conférence Croque ton quartier

SUR UNE PROPOSITION DE Célia Forget, DÛMENT APPUYÉE PAR Amélie Laliberté, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés ci-haut.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 janvier 2025

SUR UNE PROPOSITION DE Nadia Aubin-Horth, DÛMENT APPUYÉE PAR Bernard Drouin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal 8 janvier 2025.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024

SUR UNE PROPOSITION DE René Boudreau, DÛMENT APPUYÉE PAR Pierre Samson, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024.

5. Période d'information des membres du conseil municipal

Période de M. Anne Corriveau

- Souhais de bonne année.
- Lors du dernier conseil d'arrondissement (10 février), adoption du sommaire (TM2024-201) sur les ordonnances autour de l'école Cœur-Vaillant. Il y aura des interdictions de stationnement sur certaines rues (de Liège et Montpetit) afin de sécuriser le secteur. Dans ce même sommaire, d'autres modifications sont faites sur le Boul. Valentin et Pie-XII : interdiction de tourner à droite. TM2024-201.
- Fêtes de quartier : 15 février, fête du Carnaval au Campanile avec glissade et présence du Bonhomme Carnaval.
- Fête d'hiver au parc Raymond-de-Rosa (22 février, 13h à 15h).
- *Imaginons nos bibliothèques* : consultation à la bibliothèque Monique-Corriveau (27 février à 19h).

Période de Maude Mercier-Larouche

- Consultation des permis octroyés aux promoteurs et aux résidents une fois qu'ils sont publics : il est suggéré d'appeler au 311 pour davantage d'information.

- Jardin communautaire dans Saint-Louis : réflexion approfondie par les équipes de la Ville afin de brosser un portrait des jardins communautaires de la Ville de Québec. En cours, détails à venir.
- Souhait d'avoir une liste des organismes communautaires pour tout le quartier Saint-Louis : Maude Mercier-Larouche enverra la liste par courriel aux membres du conseil de quartier et conseillers municipaux

Période de M. David Weiser

- Comité d'immigration de Sainte-Foy : un guide a été produit avec tous les organismes.
- MIFI: change sa façon de faire pour soutenir les efforts d'intégration et d'interculturalisme et soutenir l'inclusivité. À voir comment cela se traduira.
- École Saint-Louis-de-France : activités organisées afin de sensibiliser les élèves au fait d'être déraciné de son pays. Les élèves ont reçu une invitation au conseil municipal du Vivre Ensemble afin de recevoir des félicitations.
- Journée d'accueil des nouveaux arrivants le 3 mai au centre Phoenix. Un documentaire sera diffusé à la bibliothèque Monique-Corriveau.
- Carnaval de Québec : 600 effigies pour les personnes nouvellement arrivées à Sainte-Foy ont été distribuées.
- Une entreprise de Québec a développé une application pour savoir si un produit est canadien : CANLY.
- Fête de quartier le 22 février à 13h au Parc Sainte-Isabelle

Tramcité : nouveau nom pour le tramway. Le projet avance, il y a des acquisitions à conclure pour le passage et des travaux à faire pour les services. Volonté de la Ville de Québec pour rendre le transport fluide pendant la période des travaux.

À vélo : 500 vélos de plus. RTC : Flexibus dans Cap Rouge, Parc-O-Bus à St-Émile-Lac-St-Charles. L'objectif est de pallier le manque d'investissements dans les banlieues. Développement du 804 jusqu'à Val-Bélair. Les stations seront dévoilées en mars. Électrification des stations en cours.

6. Période de questions et commentaires du public

Aucun commentaire

7. Suivi des recommandations du conseil de quartier à la Ville

Aucun

8. Sujets d'intérêts et affaires nouvelles

- **Bruit sur l'autoroute Duplessis**

Une rencontre s'est tenue entre des membres du conseil de quartier de Saint-Louis et de celui de la Pointe-de-Sainte-Foy et M. David Weiser.

Par demande d'accès à l'information, le Conseil de quartier de Saint-Louis a obtenu du ministère des Transports et de la Mobilité durable (ci-après MTMD) une copie de quatre études d'impact sonore pour les autoroutes Henri-IV et Duplessis.

L'étude intitulée : « Étude d'impact sonore - Projet de reconstruction et aménagement des échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec » du 27 juin 2024 couvre des zones résidentielles qui font partie principalement du Conseil de quartier de Saint-Louis et dans une moindre mesure le Conseil de quartier du Plateau (voir carte annexée). La lecture de cette étude nous amène quelques préoccupations qui se traduisent par les résolutions suivantes :

Résolution concernant le pavage prévu pour l'autoroute Henri IV

RÉSOLUTION 25-02-05

Considérant que selon l'INSPQ, le bruit autoroutier est un enjeu de santé publique lorsque le climat sonore dépasse 55 dBA L_{den} ;

Considérant que le critère de 55 dBA L_{den} fait partie des nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (décembre 2024) et que ce critère est plus contraignant que le critère actuel du MTMD (55 dBA L_{den} correspond à environ 50 - 51 dBA $L_{eq, 24 h}$) ;

Considérant que le niveau sonore dépasse 55 dBA $L_{eq, 24 h}$ pour des secteurs résidentiels le long de l'autoroute Henri-IV ;

Considérant que le projet à la tête des ponts augmentera le niveau sonore de 1 à 3 dBA pour 120 habitations à l'ouest des autoroutes Duplessis et Henri-IV (réf. : Tableau 9, Secteur A, page 24 de l'étude) ;

Considérant que le MTMD envisage d'utiliser des dalles de béton de ciment avec rainage longitudinal comme pavage des chaussées de l'autoroute Henri-IV entre le chemin Saint-Louis et la limite nord du projet ;

Considérant que ce type de pavage générerait une augmentation supplémentaire du bruit de l'ordre de 2 dBA en plus de produire un bruit un peu plus aigu que celui de l'asphalte (donc un peu plus déplaisant) ;

Considérant que, pour ce secteur, le MTMD utilise de l'asphalte comme pavage depuis des décennies ;

Et considérant l'importance de prendre en compte les enjeux de santé publique;

SUR UNE PROPOSITION DE Louis Alexandre, DÛMENT APPUYÉE PAR Amélie Laliberté, il est résolu par le Conseil de quartier de Saint-Louis de recommander à la Ville de Québec qu'elle s'assure auprès du MTMD que toutes les mesures requises pour diminuer le niveau sonore autoroutier affectant ce secteur soient prises.

Le vote est demandé. Il y a une abstention.

Adoptée à majorité

Résolution concernant le bruit autoroutier dans le secteur de l'avenue Beaupré
RÉSOLUTION 25-02-06

Considérant que le niveau sonore dépasse 65 dBA $L_{eq, 24 h}$ pour des résidences de l'avenue Beaupré;

Considérant que le bruit autoroutier est un enjeu de santé publique lorsque le climat sonore dépasse 55 dBA L_{den} ;

Considérant que le projet à la tête des ponts augmentera le niveau sonore de 1 à 3 dBA pour plusieurs résidences de ce quartier;

Considérant que la très grande majorité de ce quartier a été construite avant la mise en service du pont Pierre-Laporte en 1970 et donc que l'impact sonore pour ce quartier est sous l'entière responsabilité du MTMD;

Considérant qu'étant donné le niveau sonore actuel et projeté pour ce quartier, l'étude propose trois scénarios d'écran sonore afin d'y diminuer le bruit;

Considérant que le scénario 1 proposé serait bénéfique pour l'ensemble du quartier puisqu'il permettrait de diminuer le niveau sonore de 1 à 12 dB pour 113 habitations (tableau 27, page 48) comparativement à 105 et 72 habitations pour les autres scénarios;

Considérant que l'investissement requis pour mettre en place cet écran sonore est minime par rapport à l'ensemble des investissements réalisés par le MTMD sur les autoroutes Duplessis et Henri-IV ces dernières années;

Considérant l'importance de prendre en compte les enjeux de santé publique;

SUR UNE PROPOSITION DE Louis Alexandre, DÛMENT APPUYÉE PAR Célia Forget, il est résolu par le Conseil de quartier de Saint-Louis de demander à la Ville qu'elle intervienne auprès du MTMD afin que le ministère mette en place l'écran sonore qui aura le plus d'effet bénéfique pour les personnes qui résident sur l'avenue Beaupré et dans le quartier à l'ouest de cette rue.

Le vote est demandé. Il y a une abstention.

Adoptée à majorité

Résolution concernant l'impact du bruit autoroutier à l'école de Rochebelle :

RÉSOLUTION 25-02-07

Considérant l'engagement du MTMD dans sa [Politique sur le bruit routier](#) (1998), page 9 : « Lorsque l'impact sonore de la construction de nouvelles routes ou de la reconstruction de routes ayant pour effet d'en augmenter la capacité ou d'en changer la vocation sera jugé significatif, le ministère des Transports verra à mettre en œuvre des mesures d'atténuation du bruit dans les zones sensibles (dont les aires récréatives) établies comportant des espaces extérieurs requérant un climat sonore propice aux activités humaines. »

Considérant que l'étude indique en page 25 : « *Il faut noter la présence d'un impact sonore significatif fort au niveau du terrain de soccer de Rochebelle 1 situé sur l'avenue de Rochebelle... Une mesure d'atténuation devra être envisagée à cet endroit dès la mise en service du projet en 2029.* »

Considérant que l'étude propose un écran sonore qui permettra de diminuer le bruit de 3 dBA et de ramener le niveau $LA_{eq, 24h}$ aux environs de 69 dBA au terrain de soccer;

Considérant l'importance de prendre en compte les enjeux de santé publique;

SUR UNE PROPOSITION DE Louis Alexandre, DÛMENT APPUYÉE PAR René Boudreau, il est résolu par le Conseil de quartier de Saint-Louis de recommander à la Ville de Québec qu'elle s'assure auprès du MTMD que toutes les mesures requises pour diminuer le niveau sonore autoroutier affectant ce secteur soient prises.

Le vote est demandé. Il y a une abstention.

Adoptée à majorité

Résolution pour lettre au MTMD et rencontre avec notre député provincial :

RÉSOLUTION 25-02-08

SUR UNE PROPOSITION DE Louis Alexandre, DÛMENT APPUYÉE PAR Pierre Samson, il est résolu par le Conseil de quartier de Saint-Louis d'envoyer une lettre au MTMD et autres instances concernées et de contacter M. Pascal Paradis, député provincial, pour signifier nos préoccupations concernant le bruit des autoroutes Duplessis et Henri-IV et leurs impacts pour notre quartier.

Le vote est demandé. Il y a une abstention.

Adoptée à majorité

- **Table de concertation pour les transports en commun**

René Boudreau et Pierre Samson ont assisté à une rencontre le 30 janvier. Il y avait 13 personnes présentes et 8 conseils de quartier représentés. La prochaine rencontre est

prévue pour mai. Un exécutif sera nommé. Le comité souhaite s'organiser avant de se lancer sur la place publique. Il y a eu des discussions autour du comité vélo. Les personnes ne sont pas toutes membres des conseils de quartier, certaines sont déléguées par ces derniers. La présidente de la Table de concertation pour les transports en commun souhaite que tous les conseils de quartier soient représentés. Des résolutions pourront être envoyées au RTC. D'ailleurs, le calendrier des rencontres du RTC avec le comité des usagers est prévu d'avance, mais les rencontres ne sont pas publiques. Une rencontre entre le RTC et les conseils de quartier est prévue le 20 mars (informations à venir).

- **Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier | Initiatives en faveur de la biodiversité**

Invitation pour une formation sur le nouveau programme : séance le 20 février pour savoir ce qui est permis dans le programme. Initiatives en faveur de la biodiversité.

Amélie Laliberté et Célia Forget assisteront à la formation. Propositions à venir à la suite de la formation.

- **Politique de stationnement**

Une rencontre s'est déroulée en ligne le 29 janvier. Éloïse Gaudreau va vérifier s'il est encore possible de soumettre un mémoire/avis.

- **Balade à vélo édition 2025**

Le conseil de quartier souhaite participer à l'organisation d'une 4^e édition. Avec Accès transport viable, il y a une possibilité d'une balade additionnelle qui convergera vers le centre-ville, mais le conseil de quartier n'organisera pas 2 balades à vélo.

Rencontre le 18 février avec les autres conseils de quartier et le 25 février avec Accès transport viable.

- **Plan d'action**

Arnaud Desbiens a produit un document résumant les discussions de l'assemblée de janvier avec les 5 axes d'intervention et demande s'il y a des commentaires. Nadia Aubin-Horth propose de faire la présentation sous forme de tableau et d'avoir un espace pour noter les actions possibles.

D'ici la prochaine assemblée, René Boudreau se propose pour faire le tableau.

9. Deuxième période de questions et commentaires du public

Pas de question

10. Affaires internes

- **AGA 2025**

- Organisation de l'AGA (horaire, activité)

L'AGA se tiendra le 9 avril 2025 à 19h. L'accueil se fera à 18h00 et la conférence aura lieu à 18h30. Arnaud Desbiens va s'informer du coût pour la nourriture qui sera servie à l'AGA (traiteur Fastoche). Amélie Laliberté va s'informer auprès de Pierre-Yves Chopin de l'organisme Vivre en Ville pour une conférence avant l'AGA. Le sujet de la conférence et le montant accordé reste à déterminer.

- Documents pour l'AGA (rapport annuel, rapport financier)

Le rapport annuel sera produit par Amélie Laliberté et son contenu sera présenté pour approbation le 12 mars. Arnaud Desbiens fournira les détails pour la partie financière.

- Renouvellement de mandat

Les personnes suivantes souhaitent renouveler leur mandat : Louis Alexandre, Martin Boucher et Célia Forget.

Les personnes suivantes ne souhaitent pas renouveler leur mandat : René Boudreau et Marie-Hélène Felt.

Il y aura donc 3 postes à combler.

- Conférence *Croque ton quartier* : possiblement le 14 mai. Célia Forget va s'informer de la disponibilité de la conférencière.

- **Action à prendre Google Workspace**

Martin Boucher doit relancer la personne responsable afin d'avoir les accès.

- **Correspondance et secrétariat**

Le conseil de quartier a reçu une demande d'un citoyen qui se demande si les seuils des montants des évaluations foncières pour faire une contestation de l'évaluation vont être ajustés étant donné que les rôles d'évaluation ont augmenté (coût de la contestation : 85 \$ - évaluation municipale de moins de 500 000 \$ - à 355 \$ - évaluation municipale entre 500 000 \$ et 2 millions \$). Le conseil de quartier ne souhaite pas s'impliquer davantage sur cette question.

Marie-Hélène Felt va répondre au citoyen avec l'aide de Pierre Samson.

Eloïse Gaudreau va envoyer aux membres du conseil de quartier le courriel reçu concernant Urbi-GES.

- **Trésorerie**

Le solde est de 2 738,04 \$ et inclut le budget pour la sécurité routière de 1 388,96 \$. Cela exclut cependant le montant de la subvention de la ville (2 225 \$), le chèque ayant été déposé dans le mauvais compte bancaire. La Caisse Desjardins admet son erreur et propose à M. Arnaud Desbiens de virer le montant de son compte dans le compte du Conseil de Quartier. À noter que M. Arnaud Desbiens n'a jamais eu l'intention de déposer le chèque du Conseil de Quartier dans son compte personnel.

RÉSOLUTION 25-02-09

SUR UNE PROPOSITION D'Arnaud Desbiens, DÛMENT APPUYÉE PAR René Boudreau, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de verser la somme de 130 \$ à Martine Gagnon pour la rédaction du procès-verbal de février. (Le chèque émis sera au montant de 260 \$, le montant de 130 \$ de janvier n'ayant pas été déboursé).

11. Divers

Aucun

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 25.

Rédigé par Martine Gagnon, secrétaire de soutien